



Bulletin d'information municipal

Janvier 2023

Vitrolles-en-Luberon



Mairie : 13 rue de la mairie - 84240 Vitrolles-en-Luberon
tél. 04 90 77 82 01 mairie@vitrolles-en-luberon.fr



*Mesdames, Messieurs,
Chers Concitoyens,*

L'année 2022 s'est achevée, certains prévisionnistes météorologues nous avaient engagés dans une période de sécheresse, mais voilà que la Nature en décide autrement, je crois que le Vaucluse n'avait pas vu un tel épisode pluvieux depuis 1958. J'espère que ces pluies vont remplir les nappes phréatiques, et reconstituer les réserves du sol.

C'est au regard de ces faits que je cultive toujours l'ESPÉRANCE dans l'AVENIR.

Comme dans les précédents bulletins municipaux, je me dois de vous parler du virus Covid 19 ; nous sommes obligés de vivre avec les contraintes qui l'accompagnent.

En cette saison sont venus s'ajouter, le virus de la grippe qui est particulièrement dangereux pour les personnes âgées et le virus de la bronchiolite qui lui s'attaque aux nourrissons. L'ensemble de ces virus nous demande une prise de conscience individuelle pour nous protéger.

Chacun doit décider de la conduite à tenir pour lui-même et par conséquent pour la collectivité.

Ceci vaut pour nos conduites à tenir, nous habitants de Vitrolles en Luberon. Certaines de nos décisions individuelles ont des répercussions sur la collectivité, ne l'oublions pas.

Les projets de rénovation de la salle de l'ancienne école, et du gîte bistrot de pays sont toujours en cours, l'obtention du permis de construire pour l'école est imminente.

Je tiens à vous rappeler que le temps administratif est un temps très long.

Toujours quelques incivilités qui me navrent, le conseil municipal et moi-même étudions un moyen de les réprimer.

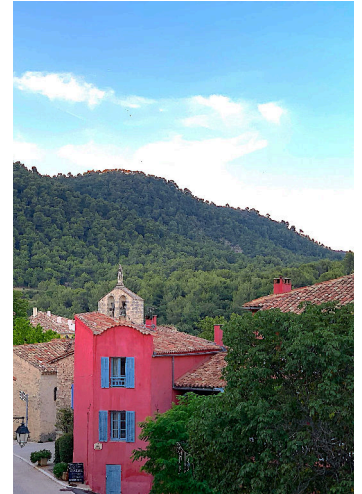
Au risque de me répéter, vivre à Vitrolles en Luberon est une chance, que chacun l'entende.

En ce début d'année, je ne peux passer sous silence la conjoncture internationale, la guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, les peuples qui souffrent.

Cela nous montre la fragilité de la Paix.

Henri BERGSON disait : «L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire». Malgré tout, je vous souhaite santé et sérénité, et m'associe avec le Conseil Municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

*Le Maire
Alain de Villebonne*





Notre secrétaire de mairie Elsa FERETTI vous accueille en mairie les lundis et jeudis matin de 9H30 à 12H30
Sur RDV: le jeudi de 14H à 16H
tél : 04 90 77 82 01
courriel : mairie@vitrolles-en-luberon.fr
Site internet : www.vitrolles-en-luberon.fr

À l'occasion des fêtes de fin d'année les vitrollains ont pu découvrir au village de nouvelles décorations

lumineuses, qui nous viennent de notre prestigieuse voisine aptésienne, la société Blachère Illumination.



Nous avons enfin reçu en ce tout début d'année l'approbation officielle pour les travaux d'extension de l'ancienne école : Maintenant peut débuter la phase d'appel d'offres.

La nouvelle antenne de téléphonie mobile de Bouygues Télécom est aujourd'hui construite, nous attendons maintenant son raccordement électrique par ERDF pour enfin bénéficier de la couverture 4G promise.

Nous nous réjouissons de la renaissance de la vie sociale avec la multiplication des occasions de se retrouver, avec les séances mensuelles du cinéma itinérant Le Cigalon,

avec ses accueils vin chaud, chocolat, les activités du nouveau comité des fêtes, les Rencontres autour d'un livre qui se tiennent maintenant au gîte et sont ouvertes à tous, la reprise des concerts de l'Avent dans notre église St Etienne, les activités, ateliers et événements proposés par le gîte d'étape, points de rencontres maintenant incontournables pour nos visiteurs et nos concitoyens.



COLLECTE DES MONSTRES

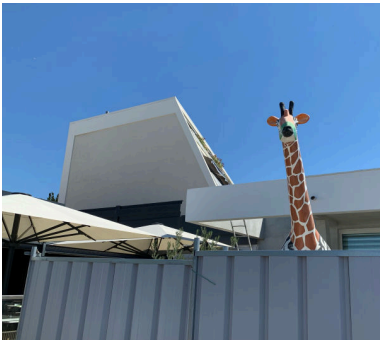
En porte à porte
à Vitrolles en Luberon
tous les lundis

Inscription obligatoire

COTELUB : 04 90 07 48 12

9h-12h et 14h-17h

COTELUB compte sur votre civisme pour respecter les consignes et le travail difficile des agents qui restent à votre service dans la mission de propreté. www.cotelub.fr



MONOXYDE DE CARBONE = DANGER !

C'est un gaz dangereux qui peut tuer.

Attention ! Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, si vous avez mal à la tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours

18 (Pompiers) 15 (Samu)
114 (Personnes sourdes et malentendantes)



ANIMAUX ERRANTS :

Vous pouvez les adopter,
ou contacter la SPA :

0891 150 410 ou

04 42 90 57 50 -

qui pourra donner ses instructions.

courriel : aixenprovence@la-spa.fr -



COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades



Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Cette année le recensement se déroule du 19 janvier au 18 février dans les communes de moins de 10 000 habitants en France métropolitaine.

Vous serez prévenu par votre mairie, par courrier ou par la visite de l'agent recenseur recruté par la mairie, Elsa FERETTI.

Vous pouvez aussi vous recenser en ligne, c'est simple et rapide :

www.le-recensement-et-moi.fr

Répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information reçue, et laissez-vous guider.

Les résultats du recensement sont disponibles sur insee.fr



Obligation Légale de Débroussaillage

L'obligation de débroussaillage, et de maintien en état débroussaillé, s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de toute construction sur une profondeur de 50 mètres.

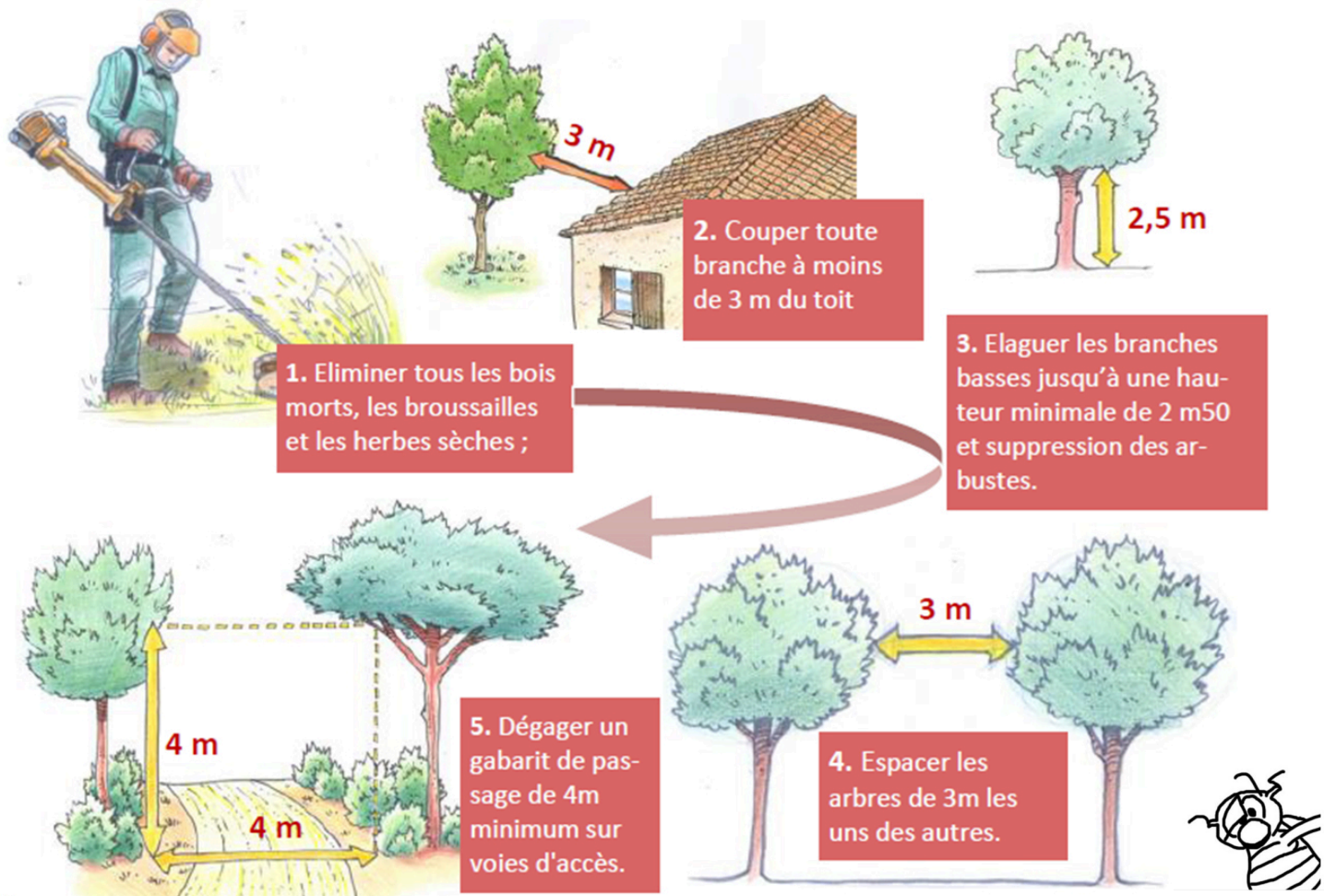
Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire par lettre recommandée avec accusé de réception le droit de pénétrer sur son terrain.

S'il vous refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge. Il vous faut en informer la mairie. Les sanctions : Si vous n'avez pas procédé au débroussaillage comme cela est imposé, votre commune peut vous mettre en demeure de le faire et vous pouvez encourir les sanctions suivantes : Le maire de votre commune a la possibilité de vous imposer une astreinte qui peut s'élever à **100 € par jour de retard**.

Une amende administrative peut également vous être infligée par votre commune. Elle peut alors s'élever à 30 €/m² non débroussaillé. Vous pouvez également être condamné à payer **une amende pénale de 750 € ou de 1 500 €** si vous vivez en lotissement. Il faut également savoir que lorsque vous ne débroussaillerez pas, un incendie peut se propager plus facilement et détruire non seulement votre bien, mais aussi celui d'autrui. Vous engagez alors votre responsabilité et risquez ce qui suit : Vous pouvez être condamné à une peine d'un an d'emprisonnement, au maximum, et à une amende de 15 000 €. Si votre bien est détruit par l'incendie, votre assureur peut vous demander une franchise supplémentaire de 5 000 €.

Suite à la visite de notre commune par les délégués de la préfecture et du SDIS, la mairie insiste auprès de tous les propriétaires concernés sur l'application impérative de ces obligations légales.

Comment débroussailler ?



REZO MOBICOOP

Un réseau d'auto-stop organisé et sécurisé répondant aux besoins de trajets de courtes distances sur tout notre territoire

Ce dispositif comprend 57 points matérialisés de rendez-vous. C'est un moyen de transport écologique et convivial qui vient en complément judicieux et nécessaire des différents modes de transports existants.

La mise en place de transports en commun n'est pas toujours pertinente en termes économique et de nécessité. Mais la réalité rurale est qu'il est difficile de se passer de voiture. Chacun peut décider d'ouvrir et de partager son moyen de transport et de faire de l'auto-stop une mobilité solidaire et durable, et un mode de déplacement comme les autres dans un cadre rassurant, entre voisins, pour faire ses courses au quotidien, rejoindre la gare, rentrer du lycée, aller au cinéma, à la mairie...

Covoiturage sans commission

Héritière des valeurs du covoiturage libre, Mobicoop est un service de covoiturage gratuit, c'est-à-dire que le site ne prélève aucune commission sur les trajets, et c'est aussi sans publicité ! Les trajets sont donc moins chers pour les covoitureurs qui en partagent les frais.

Un logiciel libre

La liberté numérique est au cœur des valeurs de Mobicoop. En faisant le choix de produire un site entièrement en logiciel libre nous garantissons ainsi la souveraineté numérique de tous les usagers du covoiturage et la protection des données. Chacun peut contribuer au code source et faire de la mobilité partagée un bien commun.

La coopérative du covoiturage

Mobicoop est une coopérative, la plateforme appartient donc à ses sociétaires dans la logique 1 sociétaire = 1 voix. Ce statut permet une gouvernance ouverte entre sociétaires, salariés, utilisateurs de la plateforme et clients. Toutefois il n'est pas obligatoire d'être sociétaire pour utiliser le service de covoiturage.

La SCIC - Société Coopérative d'Interêt Collectif - MOBICOOP est un covoiturage libre, sans commission et coopératif.

On peut s'inscrire et adhérer à partir de l'âge de 16 ans.

Conducteur ou passager, l'inscription est simple :

sur vos téléphones portables, télécharger l'application REZO MOBICOOP
sur internet : mobicoop.fr

Jusqu'à 200€ de prime covoiturage !

Tous vos trajets courte et longue distance réalisés sur mobicoop.fr sont éligibles à la prime covoiturage annoncée par le gouvernement. Vérifiez votre éligibilité depuis votre profil dès maintenant puis publiez vos prochains trajets en covoiturage !



MARES ET AMPHIBIENS DU LUBERON



Un patrimoine remarquable à préserver

Les mares constituent de petites oasis de vie dans le contexte méditerranéen globalement sec du Luberon. Bien souvent méconnues et malmenées, elles nous rendent pourtant service et regorgent d'une grande richesse biologique, avec notamment la présence d'amphibiens tels que le Pélobate cultripède, espèce rare et menacée.

L'appellation « mares » regroupe des petites zones humides, d'origine naturelle ou artificielle, correspondant à des points d'eau peu profonds, permanents ou temporaires, bordés d'une végétation spécifique (roseaux, joncs, saule, peuplier).

À l'instar des autres types de zones humides, les mares sont victimes d'une régression régulière. Leur discrétion, leur répartition souvent diffuse et l'absence quasi générale de mesures de protection, les rend particulièrement vulnérables. Or, ces milieux assurent de nombreuses fonctions.

Véritables réservoirs de biodiversité, elles sont des habitats vitaux pour un grand nombre d'espèces, dont plusieurs sont rares et menacées, et constituent des écosystèmes « relais » qui favorisent l'alimentation et le déplacement des espèces.

LE COIN DES CURIEUX

En réseau, elles peuvent contribuer à la régulation du cycle de l'eau et rendre des services en participant à la protection contre des inondations (ralentissement et stockage des eaux de ruissellement) et à l'amélioration de la qualité de l'eau (filtration des polluants et stockage du carbone).

Elles peuvent avoir une haute importance sociale, économique ou culturelle car la plupart ont été créées pour répondre à des besoins agricoles, industriels ou domestiques. Elles possèdent également de fortes potentialités de valorisation pédagogique et éducative compte tenu de leur richesse biologique, de leur fonctionnement et de leur usage passé ou présent.

9 espèces d'amphibiens abritées dans les mares du Luberon

Les mares constituent des biotopes originaux au sein des zones sèches du Luberon. Elles abritent une biodiversité importante, en particulier concernant le groupe des amphibiens qui est riche de 9 espèces différentes : Salamandre tachetée, Triton palmé, Crapaud épineux, Crapaud calamite, Alyte accoucheur, Grenouille rieuse, Rainette méridionale, Pélodyte ponctué, Pélobate cultripède.

Ces amphibiens sont tous très utiles car ils font office d'insecticide naturel pour les agriculteurs et les jardiniers puisqu'ils se nourrissent d'insectes et d'invertébrés (limaces, escargots...).

Le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) ont piloté une étude visant à définir une stratégie de préservation et de restauration des mares du bassin versant du Calavon-Coulon. Celle-ci s'appuie sur la continuité des habitats favorables au Pélobate cultripède, considérée ici comme espèce « porte-drapeau » où les actions en sa faveur bénéficieront aux autres espèces d'amphibiens du territoire.



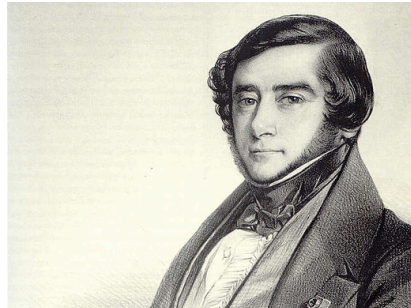
Pélobate Cultripède

ALCIDE D'ORBIGNY : D'APT À APTIEN

Le temps géologique c'est long, très très long. Pas simple de s'y repérer. Ni de savoir si deux couches de calcaire observées en des lieux éloignés appartiennent à la même période ou pas. Les paléontologues ont mis au point une solution en s'aidant des fossiles. Ils repèrent des espèces ayant une assez large répartition spatiale et une répartition temporelle pas trop étendue pour définir des strates géologiques.

A la double question des repères dans le temps et des corrélations dans l'espace - la stratigraphie - Alcide d'Orbigny a l'excellente idée de proposer le découpage du temps géologique en 27 étages. C'est un énorme progrès car jusqu'alors le temps géologique était séparé par quelques vastes périodes.

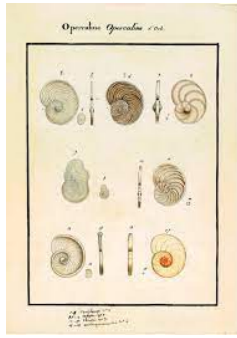
Alcide Charles Victor Marie Dessalines d'Orbigny (1802-1857) est un naturaliste, explorateur, malacologue et paléontologue français, né aux environs de NANTES, célèbre pour son voyage en Amérique du Sud et ses travaux en paléontologie. Son père, chirurgien de marine, entrainera ses enfants à partager son enthousiasme pour l'Histoire Naturelle et les sciences de la nature.



Alcide tirera sa passion personnelle des petits coquillages ramassés sur les plages de son adolescence à LA ROCHELLE. Cette passion ne le quittera jamais. Toute sa vie bien occupée, il consacra du temps, baptisera, décrira et publiera des articles infatigablement émerveillé par les petits organismes unicellulaires qu'il baptisera foraminifères en raison du petit orifice qui perce leur coquille, appelé foramen.

En 1826, à l'âge de 24 ans, Alcide embarque à BREST pour une mission d'exploration scientifique en Amérique du Sud. Son voyage durera 7 ans et 7 mois, Alcide rapportera des milliers de spécimens et des centaines d'objets archéologiques et ethnographiques qui seront conservés au Muséum National d'Histoire Naturelle afin de préserver leur mémoire. Son voyage n'est pas de tout repos. Il doit faire face aux pirates, aux révoltes amérindiennes, aux bêtes sauvages, aux conditions météorologiques extrêmes. De sa mission il rapporte des données scientifiques dans les domaines de la botanique, la zoologie, la géographie, la géologie, l'ethnographie...

C'est en 1840 qu'Alcide d'Orbigny, ce grand pionnier de la géologie française, premier professeur de paléontologie au Muséum National d'Histoire Naturelle, se lance dans une folle entreprise : décrire une majorité des fossiles les plus abondants en France. Cette œuvre sera la Paléontologie française. Il a une idée claire en tête : décrire les faunes fossiles de manière à pouvoir les utiliser pour caractériser... ses 27 étages. Au total, ce seront 2800 espèces décrites au fil de 4 000 pages et illustrées sur 1 400 planches qui constitueront les neuf volumes de la Paléontologie française.



C'est ainsi qu'il suggère la création de l'étage Aptien à partir de son étude des marnes grises de la région d'Apt et de leur contenu fossilifère.

L'Aptien est l'avant dernier étage stratigraphique du Crétacé inférieur. Il est localement divisé en 3 sous-étages appelés : Bedoulien, Gargasien et Clansayien. Noms issus des villages de La Bédoule, Gargas et Clansayes.

La Paléontologie française a tellement impressionné ses contemporains qu'après la mort de d'Orbigny, un comité scientifique est mis en place pour poursuivre son travail et ce seront 16 nouveaux volumes qui s'ajouteront aux neuf initiaux. Le paléontologue a aussi trouvé le moyen d'entreprendre une autre tâche énorme : rédiger un Prodrôme de paléontologie stratigraphique universelle et un Cours élémentaire de paléontologie dans lequel il recense 18 000 espèces.



En 1850, dans le « Prodrôme de Paléontologie », Alcide d'Orbigny fournit la liste complète des fossiles qu'il rapporte à son Aptien, comportant les principales espèces caractéristiques, en particulier les ammonites.

Dès lors, ces affleurements de terrains sont donc devenus le « stratotype » de l'Aptien, la référence internationale matérialisant cet étage et permettant la comparaison avec d'autres affleurements du même âge, dans le monde entier.

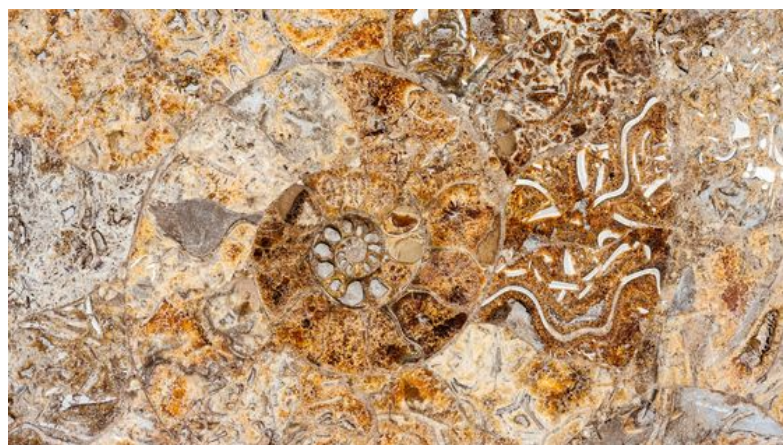
Alcide écrit dans Paléontologie Française : « On pourrait peut-être séparer entièrement cette faune et donner aux couches qui les renferment un nom spécial. Je proposerais celui d'aptiennes, les environs d'Apt en étant le principal siège »



Son travail phénoménal sera salué, avec un brin de jalousie, par Charles DARWIN, comme un monument de la science du XIXème siècle.

Son legs scientifique nous est très précieux. Les paléontologues lui devront aussi de s'être battu pour obtenir une chaire et la reconnaissance de la paléontologie comme une science.

Alcide d'Orbigny décrit plus de 3 000 espèces dont 2 500 sont nouvelles. Sa collection paléontologique, déposée au [Muséum national d'histoire naturelle](#), est évaluée à 14 000 espèces pour un total de 100 000 spécimens.



LONGO MAÏ

UNE AVENTURE HUMAINE. UNE REUSSITE ASSOCIATIVE. UN MODE DE VIE SOLIDAIRE



KESS KI FAI, KESS K'IL A, KISSÉ CELUI-LÀ ?

Un halo de mystère entoure les différences. C'est un des charmes de notre village, nos différences... si nombreuses... dans un si petit espace.

Elles nous font le cadeau de voyager et de découvrir d'autres sociétés et d'autres modes de pensée sans bouger ! Ça se heurte bien parfois mais qui sommes-nous, microscopiques poussières du grand Univers, a toujours vouloir avoir raison.

En bas, dans la plaine, une aventure humaine poursuit tranquillement son petit bonhomme de chemin entre les rangs de vignes de la CABRERY. C'est l'aventure Longo Maï.

Rural, autogestionnaire, Longo Maï est un réseau de communautés militantes visant l'autonomie vivrière et la solidarité internationale et faisant au quotidien, l'expérience de nouvelles formes de vie conviviale, solidaire et écologique.

Longo Maï est issu de la rencontre, après mai 68, de militants suisses, autrichiens, allemands et français. Fondé en 1973, à Limans dans les Alpes de Haute Provence sur 270 hectares de terres et une ferme en ruines, Longo Maï fêtera bientôt ses 50 ans. Le bel âge !

Aujourd'hui, Longo Maï est un réseau de 10 coopératives, dont 5 en France, qui oeuvre à la mise en pratique de principes libertaires, antimilitaristes, anticapitalistes et qui rejette le principe de la représentation politique et prône l'égalité entre les personnes quelque soit leur origine, leur sexe et leur genre. Les différentes communautés coopératives, bien qu'en lien étroit, ont une grande autonomie au quotidien. Elles sont portées par des fonctionnements internes différents qui s'adaptent aux spécificités de chaque lieu. Les décisions se prennent par consensus. C'est un peu ce que faisaient à Vitrolles nos grands ancêtres : se regrouper et partager. Longo Maï est un mode de vie. En plus de l'autonomie, ses objectifs sont de soutenir les luttes sociales, paysannes, environnementales... Plusieurs médias ont été créés à cette fin : Le Forum civique européen, l'hebdomadaire l'Ire des Chênaies ou la fameuse Radio Zinzine qui émet sur FM et qu'on peut écouter sur internet. Les petits curieux n'ont qu'à l'écouter...

ET SI ON LISAIT ?

RENDEZ-VOUS DES

AMIS DES LIVRES



LA NAINE

de Pierre MAGNAN

Un livre présenté
par
Andrée MEUNIER

LES AMIS DES LIVRES
Contact : Laurence
06 18 65 71 75

Lundi 23 janvier 2023
à 18h30
GÎTE RURAL

VITROLLES EN LUBERON

Vous avez lu ce livre ? Venez partager vos impressions
Vous n'avez pas lu ce livre ? Venez le découvrir

N'hésitez pas à rejoindre les amis des livres pour une heure passionnante de partages
Vous avez lu le livre ? **Venez partager vos impressions.**
Vous ne l'avez pas lu ? **Venez le découvrir simplement autour d'un verre amical.**

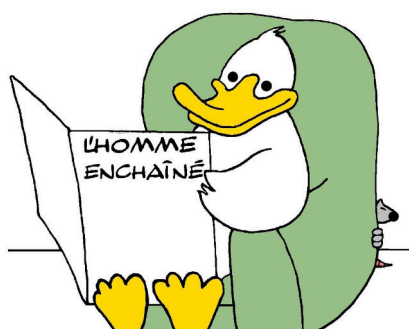
Lundi 23 janvier 2023
La naine de Pierre MAGNAN

Lundi 20 mars 2023
Les vagues de Virginia WOOLF

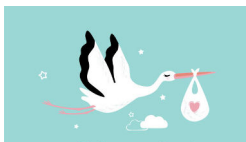
Lundi 22 mai 2023
Cher connard de Virginie DESPENTES

Lundi 26 juin 2023
Que faire des cons ? de Maxime ROVÈRE

Tout un programme...



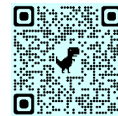
YELCH



Dernière minute !
Félicitations aux heureux parents Isabelle et Adrien
pour la naissance de **Gabin Vachier-Moulin** ce 6 janvier 2023



Le gîte d'étape « le vieux presbytère » vous propose un
Brunch du Nouvel An chinois
Dimanche 26 janvier - 11H
25 rue de la mairie
tél. 07 80 99 59 38



Le Comité des Fêtes vous propose de partager des travaux d'aiguilles :
Rencontres de fil et d'aiguille
Tous les 1er et 3ème lundis du mois
Renseignements : Gîte ou cdf@vitrolles-en-luberon.fr



Vous êtes informés des prochaines manifestations sur le site de la mairie www.vitrolles-en-luberon.fr, sur l'application téléchargeable **InfoFlash** et sur les panneaux d'affichage.

Il est fait appel ici à tous, citoyens, curieux, zélés, amateurs, professionnels, pour échanger, suggérer, critiquer, approuver, et définir ensemble vos souhaits et attentes sur le site de Vitrolles-en-Luberon et son contenu.



InfoFlash est d'autre part une petite application gratuite qui nous permet de vous envoyer des informations et alertes en temps réel.

Info stationnement

Les places de parking ne sont pas privatisées. Chacun doit pouvoir y stationner tour à tour.

Merci de le noter et de ne pas vous approprier l'espace public.

Un parking a été créé pour éviter le stationnement anarchique. Merci de préserver votre cadre de vie.

Info conseil municipal

Les conseils municipaux sont ouverts au public.

Vos questions peuvent être portées par un ou plusieurs conseillers et débattues en séances.

Il est répondu dans les meilleurs délais à toute question envoyée en mairie.



ERRATUM Dans le précédent bulletin d'information municipale, un commentaire du CAUE, en illustration d'un plan de masse du projet d'extension villageoise, s'est fondé sur une lecture des tracés cadastraux qui ne sont, après vérification, pas suffisamment précis. En se référant aux documents de bornage contradictoire, le portail cité dans ce commentaire s'avère être régulier.

Cinéma itinérant LE CIGALON

Le CIGALON est géré par l'Association BASILIC DIFFUSION.



Plus qu'un cinéma itinérant, le projet est de créer des espaces sociaux où de nombreuses activités sont proposées de manière totalement gratuite.

Dans ce cadre, **chacun est invité à participer au comité de programmation. Des bénévoles s'investissent lors des événements.**

Soutenue par LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), BASILIC DIFFUSION intervient dans les écoles, investit les salles mises à disposition de 16 villages de notre territoire et s'installe en plein air à la belle saison dans différents lieux.

Le processus a été long et fastidieux. Tout était à faire. L'équipe de BASILIC DIFFUSION n'a jamais perdu le moral.

Les derniers événements sanitaires, générant des peurs légitimes et des peurs irrationnelles, ont rendu encore plus compliqués les moments de retrouvailles.

Mais la peur n'empêche pas le danger. Et il n'est pas compliqué d'appliquer des mesures préventives qui garantissent la sécurité de tous. Il ne suffit que de bonne volonté et de respect d'autrui.

Le cinéma Cigalon c'est permettre à tous de s'approprier culture, connaissance et loisir.

Les propositions du CIGALON sont multiples et enrichissantes.

Le projet est collectif, social, positif et généreux.

À Vitrolles-en-Luberon, grâce au projectionniste Théo VILLALA nous avons le plaisir et la chance de recevoir régulièrement la version ambulante du Cigalon, pour des projections conviviales dans la salle du Moulin ou en plein air (Cour de l'école et Château du Grand Pré) lors de ses tournées sur le territoire de COTELUB.

La mairie, le gîte communal et le Comité des Fêtes prévoient un accueil apéritif (vin chaud, chocolat, dégustation ou autres) à l'occasion de ces projections.

Vous trouverez toute la programmation 2023 du Cigalon sur le site cinemalecigalon.fr

Petite note de la rédaction

Ce bulletin est le vôtre. Vous pouvez nous soumettre des sujets que vous aimeriez voir être abordés ou approfondis. La taille de l'olivier ? Des recettes de cuisine ? Quelle est la mission d'un député, d'un conseiller départemental ? Comment les rencontrer ? Vous voulez être à l'initiative d'une rencontre, d'un événement ?

La Mairie est à votre écoute et Jean-Christophe Selmi - jcselmi@vitrolles-en-luberon.fr - se fera un plaisir de vous répondre, sur ces sujets.

Le Cigalon
fait toujours
son cinéma
à Vitrolles-en-Luberon



Mercredi 25 janvier
Mercredi 22 février
Mercredi 29 mars
Mercredi 26 avril
Mercredi 31 mai
Mercredi 28 juin
salle du Moulin à 20h30

Tous au compost !

Sur la gestion des déchets, COTELUB a toujours une longueur d'avance. Aujourd'hui, elle vous propose de réduire le poids de votre poubelle " maison ". Comment ? En vous fournissant gratuitement un composteur.

Représentant 20% des ordures ménagères, les biodéchets sont un enjeu majeur de la politique de prévention et de gestion des déchets de COTELUB. Le 1er décembre, depuis le Pôle Environnement, le président Robert Tchobdrenovitch a lancé, avec Karine Mouret, vice-présidente, l'opération "composteurs" .

Pour bénéficier d'un composteur individuel: Chaque foyer du territoire peut prétendre à un composteur. Il suffit de s'inscrire en ligne sur www.cotelub.fr ou d'appeler au 04 90 08 45 78 à partir du 1er janvier 2023.

